

Reste connecté partout avec ton
MIFI HARVILON

60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MIFI 4G en agence.
Avancer. Pour vous. Pour tous.

logocom.tg 00000

~~39.900F~~
29.900F
+ 60Go
d'internet
Gratuit



PROMO!



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0620 du 27 Août au 02 Septembre 2024- Prix : 250 F CFA

TOGO-BENIN-JUSTICE-KIDNAPPING :

**RÉUNION DÉLOCALISÉE
DU PARLEMENT DE LA
CEDEAO A BANJUL P.2**

Mawama Talaka,
Procureur de
la République

**TROIS MOUSQUETAIRES BÉNINOIS
RECHERCHÉS PAR LA JUSTICE TOGOLAISE** P.3

DU 1er JUILLET AU 31 OCTOBRE

PRÊT SCOLAIRE

0%
TAUX D'INTÉRÊT

Disponible
en
24h

PLUS DE SOUCIS
pour la rentrée scolaire de nos enfants.

Jusqu'à 5 mois du **salaires net***

RDV EN AGENCE



*Offre soumise à conditions

EDITO

Pas de Gloire sans Sacrifices

L'Homme naît, vit et grandit dans une Société. Celle-ci l'ayant vu naître, le forme, le façonne, l'éduque et l'éprouve.

Si la souffrance sous diverses formes est inhérente à l'existence humaine, il faut tout de même reconnaître que les formes de souffrances proviennent, la plupart du temps, de nos semblables, de nos prochains.

L'Homme, pour ceux qui le sont à dessein et s'en réjouissent malheureusement, s'illustre parfois, ou très souvent, c'est selon, dans une méchanceté fortuite vis-à-vis de son semblable. On prend naturellement plaisir à être objet de chute pour son prochain. On s'y plait.

Poser sur le chemin d'autrui ou s'évertuer à le salir, à le vilipender, à le nuire, est devenu, très malheureusement, le sport favori de moult personnes. Faire du mal à son prochain, c'est comme gagner une médaille aux Jeux Olympiques. Tous les coups bas sont donc permis.

Cependant, ce que le méchant, le mesquin, le perfide oublie généralement, c'est justement que la roue tourne.

Le Pavé mosaïque est plein de sens. C'est un symbole. Il existe toujours quelque part un être qui semble différent et appréciera les choses autrement. C'est en ce moment, justement, que l'expression " Pas de gloire sans Sacrifices " trouve sa pleine et juste définition.

Pensant faire du mal à autrui, c'est autrement le former, lui donner les outils nécessaires pour son développement, son épanouissement personnel, pour le bien de l'Humanité.

Le travail sur soi devient donc un impératif, même en temps de souffrance et d'épreuves multiformes.

En travaillant sur soi, on s'améliore et on améliore tout autour de soi. Après le moi, que je suis, le véritable travail est également au sein de la cellule familiale. Dans nos entreprises, et sur nos lieux de travail, nous avons l'impérieux devoir de servir d'exemple de changement ou d'amélioration. Ainsi donc, nous pourrions, sans grande difficulté, influencer l'Humanité.

Le travail sur soi passe également par le combat des passions qui déshonorent l'Homme et le rendent si infirmes. C'est un exercice fastidieux auquel je nous invite tous. Nous sommes cette Pierre brute que nous devons continuellement dégrossir.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : Saint Louis

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

REUNION DELOCALISEE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO A BANJUL

La réunion délocalisée de la Grande Commission mixte Affaires sociales, Genre et Autonomisation des femmes ; affaires juridiques et Droits de l'homme ; Affaires politiques, Paix, Sécurité et Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ; Affaires juridiques et Droits de l'homme ; commerce, douanes et libre circulation, s'est ouverte dans la capitale gambienne par la Présidente du parlement, **Ibrahima Mémounatou**.

Dans son discours d'ouverture, la Présidente du parlement communautaire a indiqué que le thème de ladite réunion qui est " le rôle du Parlement dans la mise

en œuvre de nos propres choix. " Ces dernières années, la libre circulation, au sein de la Communauté, a été mise à rude épreuve par plusieurs facteurs. Les faiblesses du mécanisme de mise en œuvre, les divergences d'intérêts nationaux et les problèmes d'infrastructures, entravent la réalisation des objectifs du Protocole ", a-t-elle reconnu.

La présidente du parlement de la CEDEAO a indiqué que la pleine réalisation de la libre circulation dans l'espace de la CEDEAO nécessite une gouvernance solide, fondée sur la confiance mutuelle, la responsabilité partagée et l'appropriation



Photo de famille

en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes, et le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO ", est bien à propos à cet instant de la vie de l'espace communautaire.

Pour elle, l'épine dorsale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) reste incontestablement la promotion de la coopération et l'intégration entre ses États membres. Conscients que la libre circulation est essentielle à la réalisation de l'intégration régionale, les États membres ont adopté, le 29 mai 1975, le Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement dans la région.

" En effet, en plus de nombreux autres avantages, le Protocole permet aux citoyens de la CEDEAO d'entrer et de circuler librement dans les États membres sans visa. Ils peuvent s'installer et mener des activités économiques, sous réserve d'obtenir une carte ou un permis de séjour de la CEDEAO. Ces mesures facilitent la mobilité et stimulent le commerce intrarégional au sein de notre espace ", a déclaré Ibrahima Mémounatou.

Elle a tout de même relevé que, malgré ces avancées, des défis considérables subsistent en



Mme Ibrahima Mémounatou, présidente du parlement de la Cedeao

des résultats. Pour atteindre ses objectifs, il est impératif de mettre en place des mécanismes qui assurent un suivi constant pour plus d'efficacité de nos protocoles. " Incontestablement, l'institution la mieux placée pour effectuer ces vérifications et assurer cet équilibre au sein de l'architecture de la CEDEAO est le Parlement de la CEDEAO. Malheureusement, ce dernier est encore insuffisamment impliqué dans la mise en œuvre du Protocole et de ses Protocoles additionnels. Ce qui limite sa

contribution à une intégration efficace et complète ", a regretté Ibrahima Mémounatou.

Elle a appelé les décideurs politiques et toutes les parties prenantes à unifier leurs efforts pour identifier les défis et proposer des solutions qui permettront de maximiser les avantages de la libre circulation, tant au niveau régional qu'au niveau national. " Ces objectifs ne seront atteints que par l'élaboration de politiques et d'actions coordonnées ", a plaidé la Présidente du parlement de la CEDEAO.



AVIS
DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 008/2024/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance n° 1911/2024 du 06 août 2024, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de trente-huit (38) colis de diverses marchandises composés d'une (01) voiture usagée, de sept (07) motos usagées et de trente (30) cartons de fil à coudre.

La vente aura lieu le mardi 03 septembre 2024 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Division des Opérations Douanières de Noépé-Ségbé.

Conditions de participation à la vente

1. La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat.
2. La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division des Opérations Douanières de Noépé-Ségbé.
3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication.
4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leurs sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser à l'Etude de **Me Yéwa DJAGNIKPO, Commissaire-Preneur, sis à Forever, Tel : 70 16 66 70**, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé le 16 août 2024

Philippe Kérou B. TOCHODJE

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOGO-BENIN-JUSTICE-KIDNAPPING :

TROIS MOUSQUETAIRES BÉNINOIS RECHERCHÉS PAR LA JUSTICE TOGOLAISE

Le kidnapping de l'activiste politique et chroniqueur, Steve Amoussou soupçonné d'être " Frère Hounvi ", dans la nuit du lundi 12 août 2024 à Adidogomé, continue de soulever la poussière, même dans une rivière. Que ce soit au Togo comme au Bénin, moult voix se sont élevées pour condamner cette arrestation à l'allure d'un véritable kidnapping par des " éléments incontrôlés " à priori et à bord d'un véhicule d'immatriculation béninoise. Ramené à Cotonou, Steve Amoussou fait l'objet actuellement de procédures judiciaires et est placé sous mandat de dépôt à la Prison civile de Misséréte, après avoir passé des heures à la Brigade économique et financière (BEF).

Par Crédo TETTEH

Si la pilule du kidnapping fut amère pour la classe politique et la société civile béninoise, il faut avouer qu'elle l'est également au Togo. Dans la foulée de l'arrestation du sieur Steve Amoussou, l'opinion togolaise s'en était indignée. Des organisations de la société civile togolaise avaient même réagi à travers une déclaration demandant, non seulement la relaxe pour l'activiste béninois, mais surtout la lumière sur ce kidnapping qui interroge assez de consciences.

La seule question sur toutes les lèvres était de savoir comment des " éléments incontrôlés " ont pu aisément procéder à cet enlèvement des temps de la préhistoire à Lomé, sans éveiller l'attention des services policiers et de renseignements togolais ? Serait-ce avec leurs collaborations que les éléments béninois avaient kidnappé ? Autant de questions qui aujourd'hui semblent trouver des réponses par la sortie médiatique du Procureur de la République du Togo, monsieur Mawama Talaka, à travers un communiqué lu à la Télévision nationale.

Dans ce riche communiqué en informations, d'emblée toute âme bien forgée peut assimiler aisément que le Togo ou ses services de renseignements n'ont pas participé à ce kidnapping du sieur Steve Amoussou. L'on ne saurait donc parler d'intelligence entre les services béninois et togolais. Il s'est agi plutôt d'œuvre " d'éléments incontrôlés ", sûrement missionnés par des mains invisibles, et en complicité avec d'autres personnes à Lomé, pour neutraliser à jamais l'activiste politique, devenu une épine dans les chaussures du régime de monsieur Patrice Talon.

Trois mousquetaires identifiés et recherchés par la justice togolaise

Selon le communiqué du Procureur de la République, retraçant le film de l'enlèvement du sieur Steve Amoussou à Lomé, alors qu'il était sorti pour une course, par " quatre individus " dans un véhicule d'immatriculation béninois-



Mawama Talaka, Procureur de la République



Steve Amoussou

se, " les autorités policières togolaises ayant été avisées, ont aussitôt lancé des recherches qui n'ont pas permis de retrouver les ravisseurs et leur victime ". Et afin de comprendre les circonstances exactes de cet acte, " une enquête judiciaire conduite, par le Service Central de Recherche et d'Investigation criminelle (SCRIC) a été ouverte ".

Des premiers éléments issus de cette enquête " il est apparu que l'acte dont il s'agit a été l'œuvre de quatre personnes de nationalité béninoise, aidées par deux personnes, dont l'une de nationalité béninoise et l'autre de nationalité togolaise ".

Selon toujours le Communiqué du Procureur de la République, aujourd'hui, sur les quatre acteurs principaux de nationalité béninoise, trois ont été identifiés ainsi comme suit : Gandawo Djimi, athlète des arts martiaux, Ouanilo Medegan, directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et athlète de MMA, Gbaguidi Todedokpo Juan Géraud alias Jojo, membre actif du staff et manager de l'artiste béninois Vano Beby.

Ainsi donc les trois mousquetaires identifiés sont activement recherchés par la justice togolaise à travers les services d'Interpol. Tandis que leurs complices au Togo ont été vite appréhendés, interrogés et incarcérés pour les besoins de l'enquête. Il s'agit de la dame Klebo Temitokpoe Priscilla, de nationalité béninoise, esthéticienne établie à Lomé et de Télé Seption, étudiant de nationalité togolaise travaillant occasionnellement comme conducteur de moto-taxi à Lomé.

Il faut tout de même préciser que dame Klebo Temitokpoe Priscilla, selon le communiqué du Procureur de la République, a été " chargée d'œuvrer à l'identification de l'appartement qu'occupait la victime (Steve Amoussou) et de l'attirer vers les ravisseurs ". Pour ce qui concerne Télé Seption, l'étudiant et zedman togolais, son rôle consistait à " assurer, en toute connaissance de cause, le service de transport de l'un des acteurs de l'enlèvement le dimanche 11 et le lundi 12 août 2024 ". Les deux complices arrêtés, interpellés dès les premières heures de l'enquête, ont été donc présentés à justice qui, après procédures, les a placés sous mandat de dépôt.

Pour rappel, l'arrestation

quelques jours après le rapt du sieur Télé Seption, et la perquisition de son lieu d'habitation ", a conduit à la découverte d'une paire de menottes qu'il dit appartenir aux ravisseurs ".

Des faits commis sur le territoire togolais

Nous référant toujours au Communiqué du Procureur de la République, lu à la Télévision nationale, ces faits commis sur le territoire togolais, en violation flagrante du droit international et des règles en matière de coopération pénale internationale ", s'analysent en l'incrimination, dont les membres aux séquestrations au sens des articles 283 et 284 du nouveau code pénal ". Et c'est cela donc qui a justifié et commandé l'enquête judiciaire à l'issue de laquelle dame Klebo Temitokpoe Priscilla et Télé Seption ont été présentés au Parquet de Grande Instance de Lomé le 23 août 2024.

L'enquête préliminaire et l'interrogatoire des deux suspects au Parquet ont mis en évidence des éléments à charges quant à leur concours à la commission des faits susvisés. La résultante fut donc l'ouverture d'une information judiciaire à leur encontre pour fait d'enlèvement et complicité d'enlèvement, suivie de leurs inculpations de complicité de cette infraction par un Juge d'instruction et mis sous mandat de dépôt.

De graves chefs d'accusation contre Steve Amoussou

De nos informations, les accusations portées contre le cyberactiviste sont d'une extrême gravité. Présenté à la Cour de Répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) le mardi 20 août dernier, il est reproché principalement à Steve Amoussou le harcèlement par voie électronique, l'incitation à la publication de fausses nouvelles et la provocation directe à la rébellion.

Ces accusations ont conduit le procureur spécial de la CRIET à le placer sous mandat de dépôt à la Prison civile de Misséréte, une décision qui n'a pas surpris son avocat, Me Victorien Fadé.

"Avec le battage médiatique et toutes les mesures policières prises autour de la CRIET, je ne doutais pas un seul instant que M.

Amoussou serait placé sous mandat de dépôt. L'audience est prévue pour le 7 octobre 2024", a déclaré Me Victorien Fadé.

L'opposition béninoise se mobilise

Dès l'annonce de l'enlèvement du chroniqueur et activiste politique béninois Steve Amoussou, ce dernier a reçu le soutien de certains partis et mouvements de l'opposition, notamment les partis " Les Démocrates " (Ld), le Mouvement populaire de libération (Mpl), la Nouvelle force nationale (Nfn) et Daniel Edah du " Mouvement Nous le ferons ".

Ce soutien lui a été exprimé lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le dimanche 18 août 2024 à Cotonou.

Au siège du parti "Les Démocrates", ces formations politiques de l'opposition ont exprimé leur soutien à Steve Amoussou. Ils ont invité le peuple à se mobiliser à la Criet, lundi 19 août 2024 pour le soutenir lors de sa comparution.

" Que le peuple béninois, comme un seul homme, se mobilise pour condamner son kidnapping, exiger sa libération immédiate, sans condition et le respect de ses droits humains ", recommandent ces partis. Certains de nos compatriotes, qui considèrent les opposants comme leurs ennemis irréductibles, s'offusquent de l'émoi suscité au sein de la population par le kidnapping. L'indignation généralisée provoquée par ce rapt indigne n'a surpris et contrarié que ceux dont les intérêts sont en opposition avec ceux de notre vaillant peuple", a expliqué Guy Mitokpè, porte-parole des partis politiques de l'opposition.

Un kidnapping qui pose un sérieux problème entre le Bénin et le Togo

Aujourd'hui, toute conscience bien forgée, et à la lumière du communiqué du Procureur de la République Togolaise et des actes diligentés, doit reconnaître sans sourciller que le Togo n'est pas mêlé à cet enlèvement de grandeur nature. Le Togo est également une victime dans cette affaire. Le commun des mortels peut également insinuer que le Bénin a abusé du Togo, en violant allègrement les procédures en vigueur selon le droit international et des règles en matière

de coopération pénale internationale.

Le bon sens aurait voulu que les services de renseignements béninois s'adressent à leurs homologues du Togo dans les règles de l'art en vue d'une possible interpellation du sieur Steve Amoussou et son éventuelle extradition par les soins des services d'Interpol vers le Bénin si les faits sont établis et jugés comme tels.

Pour preuve, nous évoquerons l'arrestation dans un quartier de Lomé le lundi 31 mai 2018 de l'homme d'affaires béninois Kikissagbé Godonou Bernard, alias KGB, et extradé le 16 juillet de la même année au Bénin, dans les règles de l'art, pour répondre des faits qui lui sont reprochés. Pourquoi donc les services de police béninois n'ont plus procédé ainsi? Et là où le bât blesse encore, c'est la nature même de cet enlèvement opéré par quatre individus ou éléments incontrôlés, dont aujourd'hui trois mousquetaires sont clairement identifiés et recherchés par la justice togolaise. Pour rappel, il s'agit bien sûr des sieurs Gandawo Djimi, Gbaguidi Todedokpo Juan Géraud alias Jojo et surtout Ouanilo Medegan, directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, un service qui serait rattaché à la Présidence béninoise, selon nos informations.

Quelle mouche aurait piqué ces trois mousquetaires pour exécuter une telle mission tels des bandits de grands chemins, surtout que les informations renseignent qu'une fois sur le territoire béninois, un agent de l'ex-OCRC (Office Central de répression contre la Cybercriminalité) aurait rejoint l'équipe des ravisseurs menottant l'activiste politique Steve Amoussou qui s'est retrouvé, par magie, dans les locaux de la Brigade économique et financière (BEF) à Cotonou. Trois interrogations méritent d'être à ce stade posées : les kidnappeurs auraient-ils agi sur les ordres de la BEF ou des services de polices béninois ? Les Ravisseurs seraient-ils des commandos d'exécution de la BEF ou d'une quelconque entité au Bénin ? Avec l'implication de Wanilo Medegan le directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, rattachée à la Présidence béninoise, est-ce à établir les implications et les responsabilités des plus hautes autorités béninoises de l'heure dans cet enlèvement ?

En imaginant ou en cherchant des réponses à ces questionnements, l'horizon apparaîtrait assez clair pour ceux et celles qui savent bien lire entre les lignes. Sinon comment croire exclusivement à un acte isolé de ravisseurs ou d'éléments incontrôlés si on sait d'après nos informations que le chroniqueur béninois fut conduit dans les locaux de la BEF à Cotonou ?

ZOZO

UOJA-TITRES : LE TOGO LÈVE 29,4 MILLIARDS FCFA SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL



Le Togo est à deux doigts de réussir ses objectifs pour l'année 2024 sur le marché financier régional. Pour sa seconde sortie sur le marché des titres publics de l'Uemoa. Pour sa dernière sortie, le Trésor togolais, à la recherche de 30 milliards de francs Cfa via une émission simultanée de Bons assimilables au trésor (Bat) et d'Obligations assimilables au trésor (Oat), a réussi à collecter 29,4 milliards de nos francs.

Selon la fiche technique, les investisseurs ont proposé une enveloppe de 33,5 milliards de francs Cfa, soit un taux de couverture de 111,67%.

Ainsi, les Bat, d'une maturité de 182 jours aux taux d'intérêt multiples, ont permis de collecter 12,3 milliards de francs Cfa, alors que les Oat, émises sur trois (03) et quatre (04) ans, avec des taux respectifs de 6,15% et 6,40%, ont permis de mobiliser quelques 17,1 milliards de Fcfa.

Notons qu'avec cette sortie réussie, le Togo porte ainsi à quelque à 593,1 milliards francs Cfa, le total de recettes collectées sur l'objectif annuel établi à 607 milliards cfa.

@macite.tg

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ELEVES PROFESSEURS :

VOICI LES RESULTATS PROVISOIRES...

Les résultats du concours de recrutement d'élèves professeurs des Ecoles normales de formations des professeurs d'écoles (Enfpe) sont disponibles depuis hier vendredi 23 août.



En effet, le ministère des Enseignements primaire et secondaire a rendu public, hier vendredi 23 août, les résultats du concours de recrutement d'élèves professeurs des Enfpe. C'est au total, 155 candidats qui ont été déclarés admissibles dans leurs spécialités, notamment les lettres modernes, l'anglais, l'histoire et géographie, les mathématiques, les sciences de l'éducation, la psychologie de l'éducation, la musique, l'éducation physique et sportive, l'informatique, l'évê, le kabvè, les sciences et technologies.

Notons que pour la suite du processus de recrutement, l'autorité indique que "ces candidats seront convoqués pour les épreuves orales en vue de leur admission définitive".

Rappelons que ce sont les candidats qui seront déclarés définitivement admis, qui pourront suivre à l'Université de Lomé, qui va durer deux ans, avant leur déploiement sur le terrain.

@macite.tg

ÉNERGIE : LE TOGO LANCE SON SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION



Au Togo, le secteur énergétique vient de franchir un nouveau palier. Le ministère de l'énergie a récemment lancé un Système national d'information énergétique (SIE-Togo), destiné à améliorer le traitement des données.

L'initiative qui s'inscrit dans le cadre de la politique de développement du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest, portée la CEDEAO, vise à réduire les erreurs de saisie et à dématérialiser la collecte des informations.

De fait, la plateforme offre une sécurisation efficace des données importantes tout en améliorant leur qualité, ceci dans le but de favoriser des prises de décisions éclairées et un suivi rigoureux des politiques énergétiques du pays.

Pour le Togo qui a fait de l'accès universel à l'électricité, une priorité à l'horizon 2030, le déploiement de ce système national d'information, devrait permettre de mieux coordonner les projets énergétiques au profit des populations.

" Cette initiative vise à mieux comprendre les dynamiques du secteur énergétique, à identifier les opportunités, et mettre en œuvre des politiques énergétiques innovantes et durables, tant au niveau national que régional ", a expliqué Milla Azabli, ministre déléguée auprès du président de la république, chargée de l'énergie et des mines.

Source : @Republiquetogolaise.com

OTR : Un taux de réalisation de 106,4% au 1er semestre 2024

Le commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Kokou Philippe Tchodié a salué le rythme soutenu de performance dans la collecte des impôts et taxes, le jeudi 22 août à Kpalimé, lors du bilan des activités du premier semestre de l'année 2024.

Le bilan à mi-parcours des activités de collecte, tenu du 21 au 24 août au cours du deuxième séminaire d'orientation de l'année, a permis de discuter des perspectives de réalisations des objectifs pour le second semestre. Le commissaire général a souligné que, malgré les défis économiques actuels, l'office a su maintenir un rythme soutenu de performance dans la collecte des impôts et taxes, avec des chiffres prometteurs qui témoignent des efforts des différents services des impôts, de la douane et du cadastre.

Il a indiqué que l'OTR a su mobiliser à mi-parcours de 2024, 514,8 milliards pour une prévision de 484,6 milliards sur les six premiers mois de l'année, soit un taux de réalisation de 106,4%. " Ce que nous pouvons retenir, c'est que nous sommes dans une bonne dynamique de réalisation de nos



Le siège de l'OTR

objectifs annuels " a déclaré M. Tchodié. Le commissaire général de l'OTR a rappelé les principaux points à améliorer, à savoir l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités logistiques et technologiques que sont les systèmes d'information et informatique.

Il a également fait cas des réformes au niveau du cadastre. " Le cadastre reste un chantier qui revêt un certain nombre de défis à relever pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs de l'OTR " a précisé le commissaire général.

Selon lui, les défis au niveau du cadastre exigent une meilleure organisation et de gros investissements technologiques et financiers. " Nous avons actuellement autour de 110 000 demandes de réquisition de création de titres fonciers et d'année en année ce chiffre s'accroît à peu près de 10% ou 30%. Probablement d'ici l'année prochaine, si rien n'est fait, nous serons autour de 120 000 à 130 000 demandes de titres fonciers à cette allure. C'est donc un défi énorme qui demande beaucoup de sacrifice ", a expliqué M. Kokou

Tchodié.

Le commissaire général de l'OTR n'a pas occulté la digitalisation de leurs processus et la digitalisation de l'économie pour sécuriser les recettes et mener plus à l'aise les différentes opérations pour les contribuables et le trésor public. " Pour les faiblesses, nous pensons que nous pouvons encore améliorer les qualités de nos relations avec les clientèles, en améliorant l'accueil, la rapidité et la réduction du temps pour le paiement de leurs impôts " a conclu le patron de l'OTR.

Un autre point soulevé par le commissaire général, est celui fait sur les mesures prises pour renforcer et dynamiser la collecte des impôts dans les secteurs peu fiscalisés, afin d'améliorer les performances de l'office. Le système de tracking des marchandises, mis en place par la douane, a été salué comme un véritable succès. Le commissaire général a relevé que ce séminaire marque une étape importante pour l'OTR qui continue de moderniser ses pratiques, d'améliorer ses performances et d'assurer une collecte optimale des recettes fiscales et douanières au Togo.

Source : atop.tg

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES :

Georges Barcola remplace Sani Yaya

Essowè Georges Barcola, Directeur général de la Loterie nationale togolaise (LONATO) et ancien commissaire de l'UEMOA en charge du Département des Services Administratifs et Financiers, est le nouveau ministre de l'économie et des finances. Il remplace à ce poste Sani Yaya.

Il devra très vite se mettre dans le bain, avec la préparation du collectif budgétaire annoncé par le Premier ministre, pour répondre aux nouvelles exigences en lien avec la Constitution de la Vè république et qui a prévu l'installation de nouvelles institutions. Il

doit aussi se concentrer sur l'élaboration du budget de l'Etat exercice 2025, dont la session parlementaire s'ouvrira très bientôt.

Il devra poursuivre le solide programme de réformes, dont l'objectif est de préserver la stabilité macroéconomique et d'accélérer la réduction de la pauvreté, en rendant la croissance plus inclusive, tout en améliorant la viabilité de la dette. Il doit aussi veiller aux réformes structurelles visant à soutenir la croissance et à limiter les risques pour les finances publiques et le secteur financier. Dans ce cadre, Il sera aux manettes de la gestion de l'accord



Essowè Georges Barcola, nouveau ministre de l'Économie et des finances

de 42 mois, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du fonds monétaire international en faveur du Togo. Cet accord apportera au pays un finance-

ment de 390 millions de dollars environ, avec un décaissement immédiat de 68,3 millions de dollars environ.

Ali Samba

COMMERCE : 1,255 millions de tonnes de marchandises importés au 2ème trimestre

Au deuxième trimestre 2024, les exportations du Togo s'élèvent à 212 131,8 millions de FCFA en valeur f.o.b et à 932 256,2 tonnes en quantité. Les importations s'élèvent à 453 172,9 millions de FCFA en valeur c.a.f. et à 1 255 582,7 tonnes en quantité. Ces niveaux des échanges donnent un solde commercial déficitaire de 241 041,2 millions de FCFA.

En glissement annuel, les exportations ont baissé de 0,9 % en valeur et 6,1 % en quantité. Les importations ont également baissé de 2,4 % en valeur et augmenté de 6,9 % en quantité. Le déficit commercial a baissé de 3,7 %.

En glissement trimestriel, les exportations, au deuxième trimestre 2024, ont augmenté de 1,1 % en valeur et de 13,6 % en quantité. Les importations du deuxième trimestre 2024 ont baissé de 3,1 % en valeur et de 2,3 % en quantité. Quant au déficit commercial, il a baissé 6,5 % par rapport au premier trimestre 2024.

Les " Phosphates naturels de calcium, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées " constituent le premier produit fourni à l'extérieur au deuxième trimestre 2024 avec une valeur de 39 634,1 millions de FCFA. Il représente 18,7 % des exportations du trimestre.

Les " Sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques " sont le deuxième produit exporté avec une



Le Port autonome de Lomé

valeur de 18 300,6 millions de F CFA pour un volume de 14 353,0 tonnes. Ils représentent 8,6 % des exportations. Les " Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base " constituent le troisième produit exporté, d'une valeur de 18 094,0 millions de FCFA pour une quantité de 29 414,8 tonnes et une part relative de 8,5 %. Les dix premiers produits exportés au deuxième trimestre 2024 représentent 64,7 % des exportations en valeur du trimestre.

Les " Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus

d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base " sont le premier produit importé au deuxième trimestre 2024, avec une valeur de 54 383,2 millions de FCFA et une quantité de 124 559,0 tonnes. La part relative de ce produit est de 12,0 %. Le produit " Urée, même en solution aqueuse " est le deuxième produit importé, avec une valeur de 23 691,6 millions de FCFA pour une quantité de 34 516,0 tonnes. Ce produit représente 5,2 % des importations du trimestre.

Les " Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a. " sont le troisième produit importé avec une valeur de 17 423,3 millions de FCFA pour une quantité de 6 507,5 tonnes. Ce produit représente 3,8 % des importations du trimestre.

Le premier client du Togo est l'Inde, avec une part de 22,0 % des exportations du trimestre. Les exportations du Togo vers ce pays s'élèvent en valeur à 46 566,0 millions de FCFA et en quantité à 364 287,2 tonnes. Le Burkina Faso est le deuxième client du Togo avec une part relative de 10,7 %. Les exportations du Togo à destination du Burkina Faso s'élèvent en valeur à 22 734,3 millions de FCFA et en quantité à 225 619,3 tonnes. La Côte d'Ivoire est le troisième client, avec une part relative de 9,3 %. Les exportations à destination de la Côte d'Ivoire s'élèvent en valeur à 19 635,4 millions de FCFA et en quantité à 19 196,3 tonnes.

A l'importation, la Chine est le premier fournisseur du Togo, avec une part relative de 16,9% des importations du trimestre. Les importations venant de la Chine s'élèvent en valeur à 76 485,2 millions de FCFA pour une quantité de marchandises de 111 966,9 tonnes. La Russie est le deuxième fournisseur du Togo, avec une part relative de 10,6 %. Les importations, venant de la Russie, s'élèvent en valeur à 48 119,0 millions de FCFA et en quantité à 84 032,9 tonnes. La France est le troisième fournisseur, dont les exportations de marchandises vers le Togo valent 30 888,1 millions de FCFA pour une quantité de marchandises de 14 315,3 tonnes et une part relative de 6,8%.

Koudjoukabalo

www.lemedium.info

GOVERNEMENT DE TRANSITION :

Poursuivre dans la droite ligne de la feuille de route 2020-2025

Un Gouvernement tourné vers le développement, c'est la mission de la nouvelle équipe du Premier ministre Victoire Dogbé, nommée le 20 Août 2024. Ils sont au total 35 membres. Des têtes comme Yark Damahame, Gilbert Bawara, Dodzi Kokoroko, Cina Lawson, Foli Bazi Katari, Léka Gbéghéni, Sani Yaya de l'ancien gouvernement, ont été reconduits. Par contre, Moustafa Mijiyawa, Majesté Ihou Watéba, Edé Hodin, pour ne citer que ceux-là, ont été débarqués. Ils sont remplacés par 13 nouvelles figures, parmi lesquelles des personnalités de quelques partis de l'opposition, notamment de l'ANC, de l'UFC et de BATIR.

Le nouveau gouvernement, riche de sa diversité, est appelé à jouer le rôle crucial dans la transformation du Togo en un pays plus uni, plus juste, et plus prospère. C'est une avancée politique notable, mais aussi un atout majeur pour le développement du pays, car elle permettra d'exploiter pleinement le potentiel de toutes les forces vives de la nation. Il est appelé à demeurer un outil au service des citoyens pour répondre efficacement à leurs besoins.

Ce gouvernement, qui allie expérience et nouveauté, est chargé de relever les défis économiques, sociaux et institutionnels de manière résolue, tout en continuant de poser les jalons d'un avenir prospère pour le Togo. Il marque un tournant dans l'histoire politique du pays, qui se prépare à entrer pleinement dans la 5ème République. La redéfinition des priorités gouvernementales témoigne de la volonté du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, de renforcer les capacités de l'exécutif, pour mieux répondre aux défis actuels et mener à bien la transition.

Ce gouvernement inclusif, conçu pour être un véritable catalyseur de la mise en place des institutions de la 5ème République, va mobiliser toutes les énergies autour des priorités nationales pour le bien-être des populations et le renforcement de l'Etat de droit.

L'élargissement du gouvernement à des membres d'autres sensibilités montre que l'inclusion n'est pas un concept abstrait, mais un principe fondamental pour la gouvernance moderne du Togo. Elle permet de rassembler un large éventail d'expertises et de perspectives, ce qui est essentiel pour aborder les défis auxquels le pays est confronté. Ce gouvernement inclusif, conçu pour être



La PM Dogbé lors de son passage devant les députés de l'Assemblée nationale

un véritable catalyseur de la mise en place des institutions de la 5ème République, va mobiliser toutes les énergies autour des priorités nationales, pour le bien-être des populations et le renforcement de l'Etat de droit.

Parmi les figures de l'opposition qui ont rejoint le gouvernement, on compte des leaders reconnus pour leur engagement en faveur des réformes et de la justice sociale. Leur intégration, au sein de l'exécutif, montre que le chef de l'Etat est prêt à travailler avec tous les acteurs politiques pour garantir une stabilité durable et promouvoir le progrès socio-économique du pays.

En effet, Joseph Koamy Gomado de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Isaac Tchiakpé de l'Union des forces de changement (UFC), et

Hounaké Kossivi, un militant du Bloc Alternatif Togolais pour une Innovation Républicaine (BATIR), ont été appelés pour occuper respectivement le ministère de l'aménagement et du développement du territoire, le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et le ministère délégué au ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale.

De la mise en place des institutions de la Vè République.

Depuis les élections du 29 Avril et la promulgation de la nouvelle Constitution, le nouveau gouvernement était attendu pour accélérer l'effectivité des nouvelles institutions prévues par le nouveau texte fondamental de la

république togolaise. " Conformément aux dispositions de la nouvelle constitution, la mise en place des nouvelles institutions de la Vème République sera achevée dans un délai maximum de douze (12) mois à compter de la date de promulgation de la constitution. Permettez-moi de rappeler ici qu'après la mise en place du Sénat, interviendront l'entrée en fonction du Président du Conseil, ainsi que l'élection et l'entrée en fonction du Président de la République ", a relevé le Premier ministre Victoire Dogbé, lors de son intervention devant l'Assemblée nationale à l'occasion de sa déclaration de politique générale. Les gouverneurs ont été nommés lors du 1er conseil de nouveau gouvernement.

Victoire Dogbé et ses ministres s'attèleront également à poser les bases pour la mise en place des autres institutions constitutionnelles, en l'occurrence la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, le Conseil économique et social, le Protecteur du citoyen, etc. " En collaboration étroite avec le Parlement, ce processus sera conduit, de manière inclusive, transparente et avec l'engagement de tous ", a affirmé le Premier ministre. Pour elle, La constitution de la Vème République, qui institue un système parlementaire, est un gage d'une plus grande stabilité institutionnelle et politique favorable à l'éclosion accélérée des actions de développement.

Pour le nouveau gouvernement, il s'agira de se focaliser sur cinq lignes directrices, dans la droite ligne de la mise en œuvre de la feuille de route: la sécurité, la stabilité et la paix pour permettre à tout citoyen, où qu'il soit sur le territoire national, de vaquer dans la quiétude à ses occupations quotidiennes ; la satisfaction des besoins sociaux de base, tels que les soins de santé de qualité accessibles à tous, l'éducation pour tous et de qualité, l'eau potable et l'électricité accessibles à tous ; l'emploi pour les jeunes ; l'accessibilité aux intrants, aux crédits et aux marchés pour nos agriculteurs, tout en poursuivant la réforme foncière et une meilleure réglementation de la transhumance ; la modernisation de la vie publique avec une plus grande redevabilité. Les chantiers entamés seront renforcés, avec un accent sur le développement du capital humain, la protection sociale et l'insertion professionnelle.

Koudjoukabal

Le Conseil des ministres a examiné et adopté cinq décrets de nomination des gouverneurs de régions. La proclamation par la Cour suprême des résultats définitifs des élections régionales du 29 avril 2024 a renvoyé les conseillers régionaux élus à leurs fonctions. 13. Pour permettre aux conseils régionaux ainsi constitués de tenir la première réunion de droit et amorcer l'opérationnalisation des régions en tant que collectivités territoriales disposant d'une tutelle, la nomination des gouverneurs de régions est nécessaire.

Dans le contexte sécuritaire actuel, qui appelle d'une part un renforcement de la présence de l'État et de son autorité, et d'autre part un suivi rapproché et coordonné de la mise en œuvre des politiques publiques et projets de développement, le Président de la République, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi du 08 janvier 2007 portant organisation de l'administration territoriale déconcentrée, a nommé les gouverneurs de régions.

Ainsi : - Monsieur ATCHA-DEDJI Affoh est nommé gouverneur de la région des savanes - Le général de brigade ADJITOWOU Komlan est nommé gouverneur de la région de la Kara - Le général de brigade MAGANAWÉ Dadja est nommé gouverneur de la région des plateaux - Monsieur BAGBIEGUE Taïrou est nommé gouverneur de la région maritime - Madame KASSAH-TRAORE Zouréhatou est nommée gouverneure du district autonome du Grand Lomé.

SPORT / INTERNATIONAL :

Lt-col Eloi Tete Gunn est à la tête du CISM

Les Togolais de l'étranger évoluent très bien dans divers domaines dans leur pays d'adoption et prennent de lourdes charges. Ce qui fait la fierté du Togo, à l'instar de Gilbert Houngbo, Directeur Général de l'Organisation International du Travail (OIT), et de Eloi Gunn de l'armée.

Ce dernier est le premier noir à prendre la tête de l'équipe militaire canadienne de football, en tant qu'entraîneur en chef, un poste stratégique occupé depuis des décennies par les blancs.

Directeur du développement des joueurs, il a lancé la Woodstock Soccer Academy dont il était l'entraîneur-chef. En tant que membre des Forces Armées Canadiennes

FAC, Eloi Gunn a joué pour les équipes de soccer masculin de la BFC Esquimalt, de la BFC Valcartier et enfin de la BFC Borden. Il est impliqué dans l'équipe de soccer masculin du CISM en tant qu'entraîneur adjoint et entraîneur des gardiens de but, depuis 2018. Il a participé aux Jeux Mondiaux Militaires à Wuhan (Chine 2019). Il s'est vu décerner le prix PSP - Entraîneur de l'année (Prix du gestionnaire de conditionnement physique et de sports, Québec - 2015). Il est titulaire d'un diplôme national B. Sa devise d'entraînement est DREAM HIGHER, pour l'amour du jeu.

Son amour pour son pays natal le Togo n'a pas changé, il est prêt à apporter son soutien multiforme à

son pays si le Togo le sollicite. " Je n'hésiterai pas à accompagner le Togo, surtout l'équipe de football militaire pour être plus performante ? J'ai déjà fait des actions envers mon pays, à travers des associations " Titulaire de deux doctorats, l'un de l'Université d'Ottawa et l'autre de l'Université Saint-Paul, avant de commencer sa carrière au sein de l'armée canadienne, en janvier 2022, il est promu commandant du Centre-école des aumôniers des Forces canadiennes, et devient le premier Noir à occuper ce poste aussi.

Créé en 1946 après la Seconde Guerre mondiale, le conseil



Lt-col Eloi Tete Gunn

International du sport militaire (CISM) vise à promouvoir la paix, en permettant aux armées du monde de s'affronter pacifiquement sur le terrain de football.

Dodo ABALO

Zozo

REUNION PREPARATOIRE DE LA TICAD 9 : LE MINISTRE DUSSEY A REPRESENTÉ LE TOGO LORS DES TRAVAUX



La réunion ministérielle de préparation de la 9ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 9), s'est tenue du 21 au 25 août dans la capitale japonaise en présence des pays africains membres des Nations Unies mais aussi des partenaires. Le Togo qui a pris part active aux travaux de cette rencontre importante, a été représenté par son chef de la diplomatie, Prof Robert Dussey.

Du 21 au 25 août a eu lieu à Tokyo au Japon, la réunion ministérielle préparatoire de la 9ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 9), et devra assurer un nouveau chapitre dans les relations entre l'Afrique et le "Pays du Soleil Levant".

Les travaux qui ont connu la participation du ministre Robert Dussey, représentant du Togo, ont permis aux parties prenantes de mener des échanges approfondis et constructifs sur les domaines prioritaires de la Ticad. Ainsi, les participants ont exploré les pistes de solutions innovantes et adaptées aux défis actuels et futurs du vieux continent, mais aussi du monde.

Ace sujet, il faut le souligner, le thème de la Ticad 9 qui devrait se tenir en 2025 dans la ville japonaise de Yokohama, portera sur la co-création de solutions innovantes avec le continent.

Notons qu'en marge des travaux de cette réunion, outre les entretiens bilatéraux entre le chef de la diplomatie togolaise et ses homologues japonais, Yoko Kamikawa, et égyptien, Badr Abdelatty, le ministre togolais des Affaires étrangères a animé une sur la paix et la sécurité en Afrique, et la médiation togolaise à l'Université Sophia de Tokyo, et a rencontré la diaspora togolaise.

@macite.tg

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT NE RÉPOND PAS AUX BESOINS REELS



Brigitte Adjamagbo-Johnson, secrétaire générale de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA, opposition) et députée de la Dynamique pour la Majorité du peuple (DMP), est très critique à l'égard du nouveau gouvernement. Brigitte Adjamagbo-Johnson, secrétaire générale de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA, opposition) et députée de la Dynamique pour la Majorité du peuple (DMP), est très critique à l'égard du nouveau gouvernement. Une équipe de 35 ministres pour un petit pays comme le Togo, c'est beaucoup trop.

"C'est démesuré et injustifiable", a-t-elle déclaré samedi.

Cette composition n'a qu'un seul objectif : fournir des postes à des alliés politiques et des amis, dénonce l'opposante.

Au lendemain de la déclaration de politique générale du Premier ministre, Brigitte Adjamagbo-Johnson estime qu'il n'y a rien de nouveau.

"Tout ce qui a été annoncé n'est qu'une répétition de promesses non tenues sur le plan social, économique ou sécuritaire".

La sortie de Mme Adjamagbo-Johnson reflète un profond mécontentement face à la gouvernance actuelle. Pour elle, le pays est en proie à des besoins sociaux pressants auxquels le gouvernement ne parvient pas à répondre.

Source : @Republicoftogo.com

DROITS DES ENFANTS :

Des progrès notables dans tous les secteurs

Les enfants, étant l'une des couches sociales les plus vulnérables, leur protection est devenue, au fil des années, un enjeu primordial. Dans plusieurs pays au monde, des efforts sont déployés pour faire de la promotion de leurs droits une priorité. C'est le cas également au Togo où des actions fortes sont menées pour garantir le bien-être de l'enfant ; elles permettent d'engranger des résultats encourageants.

La protection et la promotion des droits des enfants ont véritablement commencé au Togo avec la ratification des instruments internationaux, relatifs aux droits de l'enfant, notamment la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, le 1er août 1990, et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, le 5 mai 1998.

Depuis lors, le pays multiplie les initiatives, telles que le renforcement de la lutte contre la violence faite aux enfants ; la lutte contre l'exploitation et les abus. Il garantit un meilleur accès à l'éducation, à la santé, ainsi qu'à d'autres services essentiels.

Les progrès

Sur le plan sanitaire, on note l'augmentation du taux de couverture vac-

cinale pour le vaccin Penta 3, qui est toujours supérieur à 90 %. Mieux encore, environ 90 % des Togolais ont accès à une structure de soins dans un rayon de moins de 5 km. Ce qui a rejailli sur le taux de couverture sanitaire. En matière d'hygiène et d'assainissement, des mesures à fort impact ont été prises en faveur des enfants, avec des résultats satisfaisants. Par exemple, dans l'éradication de la défécation à l'air libre à l'échelle nationale, le Togo a enregistré une baisse de près de 10 points, ceci grâce à la construction de 624 latrines écologiques et biogaz en milieu rural. L'initiative "Togo Sandal à l'horizon 2030", appuyée par l'Unicef, y a contribué.

Ainsi, sur la période de 2019 à 2023, 576.670 personnes additionnelles dans 502 communautés ont été atteintes, contre une cible de 1.674.216, tandis que 1.000.698 personnes dans 1.740 communautés ont maintenu leur statut " Fin de la Défécation à l'Air Libre ". Cela a contribué à la réduction de la proportion des personnes pratiquant la défécation à l'air libre de 42,5% en 2019 à 39,5% en 2022, contre une cible de 32%. Avec l'appui de l'UNICEF, le Gouvernement a poursuivi le passage à l'échelle de l'approche Assainissement Total Piloté par la



Une vue des élèves dans un établissement scolaire

Communauté ; 250.421 personnes (128.466 femmes), dont 129.793 vivant dans 135 villages certifiés " Fin de la Défécation à l'Air Libre ", ont eu accès à des latrines améliorées en 2023, contre une cible de 250.000. Le Gouvernement a amélioré l'accès des populations à l'eau et l'assainissement à travers une approche multisectorielle, avec la santé et l'éducation, et des initiatives innovantes durables comme les latrines à biogaz, les crédits latrines et les points d'eau à énergie solaire. Ces ouvrages ont favorisé la résilience des populations face aux effets du changement climatique.

En outre, des initiatives ont été prises dans le sens de la lutte contre les violences faites aux enfants. le pro-

gramme quinquennal de lutte contre les grossesses et le mariage des enfants, et celui de parentalité positive, validés en 2023, ont mis l'accent sur l'engagement des leaders communautaires, familles et communautés contre les violences faites aux enfants. Selon ce bilan, 158.615 personnes, y compris 82.713 femmes et 32.160 enfants (19.925 filles) ont été sensibilisées sur l'abandon des pratiques préjudiciables et les violences basées sur le genre (VBG). Aussi, 12.854 enfants, dont 7.004 filles victimes desdites pratiques, ont bénéficié d'une prise en charge intégrée (psychosociale, juridique et médicale) au niveau communautaire et dans les centres d'accueil.

Des initiatives dans le secteur ont permis de former 3 730 enseignants. Par ailleurs, le partenariat entre les pouvoirs publics et l'Unicef a permis d'améliorer le taux d'enregistrement de naissance des enfants de moins de 5 ans. Il est passé de 79,2 % en 2018 à 86 % en 2022.

Un accroissement qui est le fruit de la gratuité et de la rallonge du délai d'enregistrement des naissances, qui est passé de 30 à 45 jours.

Le renforcement du cadre juridique, un acte fort

Le Togo est passé à la vitesse supérieure depuis quelques années dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux enfants. L'une des actions marquantes est le renforcement de l'arsenal juridique. Ainsi, un nouveau Code pénal a été adopté et le Code des personnes et de la famille a été modifié. Il faut également prendre en compte la transformation de la brigade pour mineurs de Lomé en "Centre d'accès au droit et à la justice pour mineurs".

L'élaboration et la mise en œuvre des directives nationales de la justice juvénile a permis d'améliorer l'assistance judiciaire, la médiation, les mesures alternatives à la détention et le soutien à la réinsertion. Le plaidoyer de l'UNICEF auprès du Gouvernement a contribué à la nomination de juges pour enfants, formés dans les 14 juridictions (5 tribunaux de grande instance et les 9 tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile) à compétence pénale du pays. En 2023, 560 enfants (58 filles) en conflit avec la loi, ont bénéficié de l'amélioration de ces services, ce qui a permis à 299 enfants de profiter de mesures alternatives.

Les avancées du Togo dans la protection et la promotion des droits des enfants sont aussi le fruit de la création, en octobre 2016, du Comité national des droits de l'enfant. Sa mission est de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant, d'assurer un meilleur suivi de l'application des dispositions du Code de l'enfant, mais également de proposer des projets de textes législatifs et réglementaires visant à garantir un meilleur respect des droits de l'enfant.

C'EST LA SAISON DES GRANDES COMPETITIONS

RECYCLEZ, REVIVEZ, RESTEZ BRANCHÉS

ÉCHANGEZ VOS DÉCODEURS ET ACCESSOIRES DÉFECTUEUX CONTRE DU TOUT NEUF

DU 10 AU 25 AOÛT 2024

*OFFRE SOUMISE À CONDITION

79328954 / 70750939 **NUMERO VERT APPEL GRATUIT 8303** **LE BOUQUET**

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale

N° 002/CO/HCRRUN

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Lomé, le 22 AOÛT 2024

Communiqué du HCRRUN suite au décès de Monseigneur Barrigah de la CVJR

C'est avec une profonde tristesse que le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a appris le décès de Monseigneur Nicodème Barrigah-Bénissan, président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Monseigneur Barrigah était une figure emblématique de la réconciliation nationale au Togo, dont l'engagement et la sagesse ont inspiré de nombreuses initiatives visant à restaurer la confiance entre les citoyens et l'unité dans notre pays. Sous sa direction, la CVJR a joué un rôle crucial dans le processus de guérison des blessures du passé et dans la promotion d'une coexistence pacifique entre les Togolais.

Le HCRRUN, émanation de ce processus, tient à saluer la mémoire d'un homme de foi, de justice et de paix, dont l'œuvre restera gravée dans l'histoire de notre nation et exprime ses condoléances les plus émues à l'ensemble de la communauté chrétienne du Togo, à sa famille, ainsi qu'à ses proches.

En ces moments de deuil, le HCRRUN réaffirme sa détermination à poursuivre et à renforcer la dynamique enclenchée, en honorant son dévouement pour une société togolaise réconciliée et unie.

Que son âme repose en paix.

Fait à Lomé, le 22 août 2024

Pour le HCRRUN, la Présidente

Vivre ensemble, une nécessité!

Ché OUA, Villa n°36 Face à la Cour Constitutionnelle
20929 Lomé-TOGO Tél: (+228) 22 26 24 59 / 89 Fax: (+228) 22 26 25 36 E-mail: hcrun.togo@gmail.com Site web: www.hcrun-togo.org N° vert : 80 00 40 40

APÔHÈ

Mon parcours thérapeutique du mois



PARCOURS 1

LA CONNAISSANCE DE SOI

AVEC

Anselme AKE

Coach certifié, Spécialisé en développement personnel, Professionnel et Gestionnaire de projets

eric
DESIGNS

DU **04** SEPTEMBRE 2024
au
25 SEPTEMBRE 2024

 **18H30**
-
20H

Date limite d'inscription: Le 1er septembre 2024

Tarif : **30.000** Fcfa

 **Lomé**

Pour les inscriptions et informations

 **+33 (0) 6 94 64 23 63**

 **+ (228) 99 73 40 50**

Réserve vite ta place, nombre de places limitées.

Reste connecté partout avec ton **MIFI HARVILON**

PROMO!

~~39.900F~~
29.900F
+ 60Go
d'internet
Gratuit



60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MiFi 4G en agence.

togocom.tg     

**Avancer.
Pour vous.
Pour tous.**

